

États financiers consolidés de

**Conseil des Abénakis de  
Wôlinak**

31 mars 2022

# **Conseil des Abénakis de Wôlinak**

31 mars 2022

## Table des matières

	Page
Rapport de la direction	1
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
 <b>ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AUDITÉS</b>	
État consolidé des résultats	5
État consolidé de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C.	6
État consolidé des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. et de l'excédent accumulé non affecté - par département et information sectorielle	7 - 10
État consolidé de la variation des actifs financiers nets	11
État consolidé de la situation financière	12
État consolidé des flux de trésorerie	13
Notes complémentaires	14 - 29
Annexe 1 - Revenus consolidés	30 - 31
Annexe 2 - Charges consolidées	32 - 33
 <b>RENSEIGNEMENTS NON AUDITÉS</b>	
Résultats et excédent aux fins de S.A.C. par service	34 - 138

# Rapport de la direction

## Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

Les états financiers consolidés ci-joints de Conseil des Abénakis de Wôlinak sont sous la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil.

Les états financiers consolidés ont été préparés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes du secteur public et ainsi, ils incluent des montants qui sont les meilleurs estimés selon le jugement de la direction.

La direction est responsable de l'intégrité et de l'objectivité de ces états et de mettre en place et de maintenir un système de contrôles internes afin de fournir une assurance raisonnable qu'une information financière fiable est produite.

Le Conseil est responsable de s'assurer que la haute gestion assume ses responsabilités à l'égard des rapports financiers et des contrôles internes et est responsable ultimement de l'examen et de l'approbation des états financiers consolidés.

Le Conseil rencontre périodiquement la haute gestion ainsi que les auditeurs externes, afin de discuter des contrôles internes exercés sur le processus de rapports financiers, des problématiques en lien avec l'audit ou les rapports financiers, de s'assurer que chaque partie s'acquitte correctement de leurs responsabilités, et d'examiner les états financiers consolidés et le rapport de l'auditeur externe.

L'auditeur externe, MNP, effectue un audit indépendant, conformément aux normes d'audit canadiennes, et exprime son opinion sur les états financiers consolidés. L'auditeur externe a pleinement et librement accès à la gestion financière de Conseil des Abénakis de Wôlinak et le rencontre lorsque nécessaire.

Au nom du Conseil des Abénakis de Wôlinak :



Signature in blue ink, appearing to read "M. R. [unclear]" followed by initials "J.C."

Directeur général par intérim

Aux membres de  
Conseil des Abénakis de Wôlinak

## Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Conseil des Abénakis de Wôlinak (l' « Organisme »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 mars 2022, et les états consolidés des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C., des résultats, de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. et de l'excédent accumulé non affecté – par département et information sectorielle, de la variation des actifs financiers nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes afférentes aux états financiers consolidés, y compris un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'Organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation des actifs financiers nets consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public (« NCSP »).

## Fondement de l'opinion avec réserve

L'Organisme n'a pas consolidé les informations financières des entreprises publiques en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) et 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W). Tel que mentionné à la note 2, les participations ont été comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, ce qui constitue une dérogation aux NCSP. Selon les NCSP, ces sociétés auraient dû être considérées comme des services de l'Administration publique (« SAP ») et être consolidées du fait qu'elles ne répondent pas à toutes les caractéristiques d'une entreprise publique. Si ces dernières avaient été consolidées, de nombreux éléments des états financiers consolidés ci-joints auraient été affectés. Les incidences de la non-consolidation sur les états financiers des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 n'ont pas été déterminées. Nous avons exprimé une opinion d'audit modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2021, en raison des incidences de cette dérogation aux NCSP.

De plus, l'Organisme n'a pas comptabilisé sa participation dans une entreprise publique en propriété exclusive, Le Grand Royal Wôlinak S.E.C., selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Tel que mentionné à la note 2, cette participation a été comptabilisée au coût, ce qui constitue une dérogation aux NCSP. Si cette dernière avait été comptabilisée selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, le Conseil aurait comptabilisé la quote-part des pertes d'un montant de 1 059 339 \$ au 31 mars 2022 (14 188 \$ au 31 mars 2021), ce qui aurait diminué l'excédent des exercices clos les 31 mars 2022 et 2021 du même montant et aurait diminué le placement d'un montant de 1 073 527 \$ au 31 mars 2022 (14 188\$ au 31 mars 2021).

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

## **Observations — Informations financières non exigées par les NCSP**

Nous attirons l'attention sur le fait que l'Organisme inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les NCSP. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada portent sur l'établissement des états consolidés de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C., des résultats et l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. et de l'excédent accumulé non affecté - par département et information sectorielle. De plus, l'Organisme n'a pas présenté de budget dans l'état consolidé de la variation des actifs financiers nets et dans les revenus et charges. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ces points.

### **Autre point**

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak a préparé un jeu distinct d'états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 mars 2022 conformément aux NCSP, sur lequel nous avons délivré aux membres du Conseil des Abénakis de Wôlinak un rapport d'audit avec réserve distinct daté du 9 février 2023.

### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Organisme.

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Organisme.

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Organisme à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entièvre responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1

*MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l*  
MNP S.E.N.C.R.L., s.r.l.

Le 9 février 2023

Trois-Rivières (Québec)

---

<sup>1</sup>CPA auditeur, permis de comptabilité publique no A166222

# **Conseil des Abénakis de Wôlinak**

État consolidé des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2022

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
Revenus - Conseil des Abénakis de Wôlinak	<b>6 550 720</b>	2 622 588
Revenus - Séquestre-administrateur	<b>1 771 807</b>	2 545 105
Revenus cumulés (annexe 1)	<b>8 322 527</b>	5 167 693
Revenus - Carrefour Wôlinak inc. (annexe 1)	<b>14 240</b>	82 079
	<b>8 336 767</b>	5 249 772
Charges - Conseil des Abénakis de Wôlinak	<b>4 772 687</b>	2 078 343
Charges - Séquestre-administrateur	<b>1 583 059</b>	2 733 853
Charges cumulées (annexe 2)	<b>6 355 746</b>	4 812 196
Charges - Carrefour Wôlinak inc. (annexe 2)	<b>55 800</b>	109 543
	<b>6 411 546</b>	4 921 739
Excédent - Conseil	<b>1 966 781</b>	355 497
Déficit - Carrefour Wôlinak inc.	<b>(41 560)</b>	(27 464)
Excédent	<b>1 925 221</b>	328 033

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C.

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022 \$	2021 \$
Excédent - Conseil	<b>1 966 781</b>	355 497
Conciliation aux fins de S.A.C.		
Immobilisations corporelles		
Amortissement	573 252	439 950
Acquisitions	(2 075 809)	(1 507 378)
	<b>(1 502 557)</b>	(1 067 428)
Financement et investissement		
Produit d'emprunt à long terme	1 694 031	885 000
Remboursement de la dette à long terme	(1 243 213)	(385 116)
Acquisition de créances à long terme	(625 000)	-
Encaissement des créances à long terme (Entreprise publique)	88 156	83 047
Encaissement des créances à long terme (Secrétariat aux affaires autochtones)	96 544	91 189
	<b>10 518</b>	674 120
Affectations		
À la réserve de remplacement, Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.)	(24 600)	(24 600)
À la réserve de remplacement - biens immobiliers	(6 934)	(6 934)
	<b>(31 534)</b>	(31 534)
	<b>(1 523 573)</b>	(424 842)
Excédent (déficit) aux fins de S.A.C. - Conseil	<b>443 208</b>	(69 345)
Déficit - Carrefour Wôlinak inc.	<b>(41 560)</b>	(27 464)
Conciliation aux fins de S.A.C.		
Immobilisations corporelles		
Amortissement	38 157	39 425
Acquisitions	(28 886)	-
	<b>9 271</b>	39 425
(Déficit) excédent aux fins de S.A.C. - Carrefour Wôlinak inc.	<b>(32 289)</b>	11 961
Excédent (déficit) aux fins de S.A.C. - total	<b>410 919</b>	(57 384)

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

**CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE**  
Exercice terminé le 31 mars 2022

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Excédent (déficit)</b>	<b>Conciliation aux fins de S.A.C.</b>	<b>Excédent (déficit) aux fins de S.A.C.</b>	<b>Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales</b>	<b>Excédent (déficit) libre aux fins de S.A.C.</b>					
				\$	\$	\$	\$	\$							
<b>Conseil</b>															
<b>SERVICES S.A.C.</b>															
<b>ADMINISTRATION</b>															
Q31F/Q387	1000/1030 Soutien aux gouvernements indiens - Bande/Logement		36	459 482	967 531	(508 049)	15 200	(492 849)	-	(492 849)					
Q32J-001	1000 Développement de la capacité de gouvernance/gestion financière		37	44 205	44 205	-	-	-	-	-					
Q32H	1000 Développement de la capacité de gouvernance - Informatique		38	-	-	-	-	-	-	-					
Q3F0	1050 Mesures d'urgence		39	-	-	-	-	-	-	-					
Q31V	1080 RPC/RRQ et régimes de retraite privés - contributions d'employeur Premières Nations		40	-	-	-	-	-	-	-					
Q31U	1080 Frais d'administration des régimes de pension et contributions d'employeurs aux régimes d'avantages sociaux		40	53 855	53 855	-	-	-	-	-					
Q32J-002	8100 Séquestre-administrateur		41	206 622	206 622	-	-	-	-	-					
Q3FP	8200 Intervention - COVID-19		42	64 691	30 921	33 770	(33 770)	-	-	-					
Q3R5	8240 Immeubles - Réouverture COVID-19		43	30 732	26 985	3 747	(3 747)	-	-	-					
Q3V9	8260 FSCA - PAGU - COVID-19		44	7 585	7 585	-	-	-	-	-					
				<b>867 172</b>	<b>1 337 704</b>	<b>(470 532)</b>	<b>(22 317)</b>	<b>(492 849)</b>	<b>-</b>	<b>(492 849)</b>					
<b>ÉDUCTION</b>															
Q24C / Q24E	2200 Éducation élémentaire/secondeaire		46	-	-	-	-	-	-	-					
Q290	2200 Éducation post-secondaire		46	432 287	212 484	219 803	-	219 803	-	219 803					
Q29A-001	2200 Soutien aux étudiants post-secondaire		47	71 819	71 819	-	-	-	-	-					
Q29A-002	8250 Soutien aux étudiants post-secondaire COVID-19		48	47 520	47 520	-	-	219 803	-	219 803					
				<b>551 626</b>	<b>331 823</b>	<b>219 803</b>	<b>-</b>	<b>219 803</b>	<b>-</b>	<b>219 803</b>					
<b>DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE</b>															
Q34S	3100 Eau et égout - Fonctionnement et entretien biens immobiliers		50	-	-	-	-	-	-	-					
Q3AP	3100 Autre - Immobilisations		50	-	-	-	-	-	-	-					
Q3B3	3100 Contribution pour équipements		50	-	-	-	-	-	-	-					
Q3BW	3100 Administration - autres infrastructures		50	-	-	-	-	-	-	-					
Q35E	3100 Administration des eaux usées		50	-	-	-	-	-	-	-					
Q3AQ	3100 Autre - Fonctionnement et entretien biens immobiliers		50	763 231	809 018	(45 787)	(98 080)	(143 867)	-	(143 867)					
NTFV	6600 Eau potable - plus de 1,5 M		51	-	72 590	(72 590)	72 590	-	-	-					
				<b>763 231</b>	<b>881 608</b>	<b>(118 377)</b>	<b>(25 490)</b>	<b>(143 867)</b>	<b>-</b>	<b>(143 867)</b>					
<b>INSCRIPTION DES INDIENS</b>															
Q036	1000 Financement de base des services fonciers et fiduciaires - inscription des indiens et listes		53	<b>3 239</b>	<b>3 239</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>					
<b>DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b>															
Q29T	1020 Aide au revenu		55	429 305	89 011	340 294	-	340 294	-	340 294					
Q2D0	4575 Projet de prévention Wajapkol		56	498	498	-	-	-	-	-					
Q2AF	8225 Aide au revenu COVID-19		57	-	-	-	-	-	-	-					
Q29W	8235 Aide au revenu - Besoins fondamentaux - COVID-19		58	-	-	-	-	-	-	-					
				<b>429 303</b>	<b>89 509</b>	<b>340 294</b>	<b>-</b>	<b>340 294</b>	<b>-</b>	<b>340 294</b>					
<b>REVENDICATIONS PARTICULIÈRES</b>															
QZ9Q	6700 Soumissions revendications particulières spéciales		60	55 160	239 896	(184 736)	-	(184 736)	-	(184 736)					
	2760 Coleraine		61	40 050	40 050	-	-	-	-	-					
				<b>95 210</b>	<b>279 946</b>	<b>(184 736)</b>	<b>-</b>	<b>(184 736)</b>	<b>-</b>	<b>(184 736)</b>					
<b>ENVIRONNEMENT</b>															
Q3OP	1070 Gestion des terres des Premières Nations - soutien opérationnel		63	266 721	364 348	(97 627)	(15 548)	(113 175)	-	(113 175)					
Q3JO	1071 Foresterie		64	24 140	30 175	(6 035)	-	(6 035)	-	(6 035)					
Q3WI	7280/7225 Fonctionnement et entretien - CQK80		65	209 820	111 670	98 150	(98 150)	-	-	-					
				<b>500 681</b>	<b>506 193</b>	<b>(5 512)</b>	<b>(113 698)</b>	<b>(119 210)</b>	<b>-</b>	<b>(119 210)</b>					
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>															
	2955 Cannabis médical		67	-	-	-	-	-	-	-					
	2750/5000 Contributions et projets divers/comité de priorisation		68	<b>251 450</b>	<b>177 649</b>	<b>73 801</b>	<b>(15 174)</b>	<b>58 627</b>	<b>-</b>	<b>58 627</b>					
				<b>251 450</b>	<b>177 649</b>	<b>73 801</b>	<b>(15 174)</b>	<b>58 627</b>	<b>-</b>	<b>58 627</b>					

**CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE**  
Exercice terminé le 31 mars 2022

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Excédent (déficit)</b>	<b>Conciliation aux fins de S.A.C.</b>	<b>Excédent (déficit) aux fins de S.A.C.</b>	<b>Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales</b>	<b>Excédent (déficit) libre aux fins de S.A.C.</b>			
				\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$			
<b><u>SERVICES - AUTRES QUE S.A.C.</u></b>													
<b>ADMINISTRATION</b>													
	1001 Nouveau conseil		70	-	-	-	-	-	-	-			
<b>DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE</b>													
Q3UO	3200 Résidence au Soleil Levant		72	22 081	22 081	-	-	-	-	-			
	8000 Salle de conditionnement physique et piscine		73	68 333	129 013	(60 680)	25 775	(34 905)	-	(34 905)			
	2850 Salle communautaire et chapelle		74	301	15 397	(15 096)	10 703	(4 393)	-	(4 393)			
	4900 Kakanigan		75	48 844	19 083	29 761	(29 761)	-	-	-			
	2904/2905 Construction - Nouveau garage municipal		76	895 199	91 929	803 270	(24 789)	778 481	-	778 481			
	2950 Pale interactive (Casino en ligne)		77	490 793	288 657	202 136	13 768	215 904	-	215 904			
	2960 Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.		78	4 183	4 183	-	-	-	-	-			
				1 529 734	570 343	959 391	(4 304)	955 087	-	955 087			
<b>DÉVELOPPEMENT SOCIAL</b>													
Q010	4580 Santé Canada/Transport pour raisons médicales (SSNA/TRM)		80	11 447	11 447	-	-	-	-	-			
	4505 Soins à domicile et en milieu communautaire des Premières Nations et des Inuits (SDMCPNI)		81	287 503	74 971	212 532	-	212 532	(212 532)	-			
	4550 Projet de prévention de la violence familiale		82	2 624	2 624	-	-	-	-	-			
	7900 Service de garde à l'enfance		83	100 792	186 074	(85 282)	(12 718)	(98 000)	-	(98 000)			
	7977 Lutte contre le cancer		84	-	-	-	-	-	-	-			
	7975 Avenir d'enfants		85	5 597	5 597	-	-	-	-	-			
	4500 Santé Canada - ISBDE - Soins buccodentaires		86	7 159	7 159	-	-	-	-	-			
	Q02I 4510 Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients		87	94 493	64 485	30 008	-	30 008	(30 008)	-			
Q22V	4510 Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients - perfectionnement professionnel		88	2 593	2 593	-	-	-	-	-			
	Q02I 4510 Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients - COVID-19 et salaires infirmières		89	-	-	-	-	-	-	-			
	Q02H 4515 Santé Canada - Pratique clinique et soins aux clients - fournitures et équipements		90	8 124	3 996	4 128	(4 128)	-	-	-			
				1 366 959	1 181 590	185 369	(44 192)	141 177	(226 246)	(85 069)			
<b>Q2FQ/Q2FR/ Q2FT/Q2FU Q2G1/Q2G6/ Q2GA/Q2G9</b>													
Q2FY	4530 Santé Canada - Principe de Jordan		91	45 351	45 351	-	-	-	-	-			
	4530 Santé Canada - Principe de Jordan - Coordination		92	56 341	56 341	-	-	-	-	-			
	4545 Santé Canada - Autres		93	468 986	612 630	(143 644)	(28 769)	(172 413)	185 344	12 931			
	Q221 4545 Santé Canada - IDA Sécurité alimentaire COVID-19		94	-	-	-	-	-	-	-			
	Q3RF 4545 Santé Canada - PAPAR Réouverture COVID-19		95	-	-	-	-	-	-	-			
	Q3RK 4545 Santé Canada - Santé longue durée COVID-19		96	-	-	-	-	-	-	-			
	Q3OI 4615 Santé Canada - Technologies émergentes		97	9 788	1 360	8 428	1 360	9 788	(9 788)	-			
	Q22G 4620 Programme canadien de nutrition prématernelle		98	5 003	5 003	-	-	-	-	-			
Q3Q	Q3QO 4700 Santé Canada - Agrément Canada		99	38 690	35 835	2 855	-	2 855	(2 855)	-			
	Q01T 4600 Santé Canada - Guérisseur traditionnel		100	817	817	-	-	-	-	-			
	Q3RA 8230 Établissement de la santé - réouverture COVID-19		101	-	63	(63)	63	-	-	-			
	Q21G-007 8300 Programme bien-être mental		102	199 032	42 625	156 407	-	156 407	(156 407)	-			
	Q21G-008 8300 Programme bien-être mental SSSC-EI		103	-	-	-	-	-	-	-			
	2106 Couloir violence féminine		104	22 619	22 619	-	-	-	-	-			
				1 366 959	1 181 590	185 369	(44 192)	141 177	(226 246)	(85 069)			
<b>ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES</b>													
Q2FQ	5200 Pow Wow		106	37 265	22 139	15 126	-	15 126	-	15 126			
	3220 Projet culturel		107	-	-	-	-	-	-	-			
	7972 Nourriture communautaire		108	36 118	36 118	-	-	-	-	-			
	7286 Jardins communautaires		109	2 896	2 896	-	-	-	-	-			
	4585 Programme action aînés		110	15 909	15 909	-	-	-	-	-			
	4590 Mobilisation des jeunes autochtones		111	-	-	-	-	-	-	-			
	4595 Hommes et guérison		112	-	-	-	-	-	-	-			
				92 188	77 062	15 126	-	15 126	-	15 126			
<b>EMPLOI</b>													
6200/6300 et	6000/6100/		114	323 662	323 662	-	-	-	-	-			
	6500 Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec												

**CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE**  
Exercice terminé le 31 mars 2022

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	<b>Revenus</b>	<b>Charges</b>	<b>Excédent (déficit)</b>	<b>Conciliation aux fins de S.A.C.</b>	<b>Excédent (déficit) aux fins de S.A.C.</b>	<b>Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales</b>	<b>Excédent (déficit) libre aux fins de S.A.C.</b>			
				\$	\$	\$	\$	\$	\$				
<b><u>SERVICES - AUTRES QUE S.A.C. (suite)</u></b>													
<b>ÉDUCATION</b>													
2215 CEPN - Programme jeunesse			116	5 208	5 663	(455)	-	(455)	-	(455)			
2240 CEPN - Partenariat en éducation			117	744	3 744	(3 000)	3 000	-	-	-			
2210 CEPN - Science et technologie			118	22 377	20 349	2 028	(2 028)	-	-	-			
2225 CEPN - Langue et culture			119	47 546	47 546	-	-	-	-	-			
2245 CEPN - Initiative 4 à 8 ans			120	10 556	4 926	5 630	(5 630)	-	-	-			
2105 Initiation à la langue abénakise			121	-	-	-	-	-	-	-			
				<b>86 431</b>	<b>82 228</b>	<b>4 203</b>	<b>(4 658)</b>	<b>(455)</b>	<b>-</b>	<b>(455)</b>			
<b>LOGEMENT SOCIAL</b>													
6400 SCHL ARTICLE 95/10155-10165 KOLIPAJO			123	36 810	29 102	7 708	(8 885)	(1 177)	-	(1 177)			
5400 SCHL ARTICLE 95/10155 TOMAKOWA			124	27 561	21 045	6 516	(7 791)	(1 275)	-	(1 275)			
5500 SCHL ARTICLE 95/10145 TOMAKOWA			125	23 448	18 493	4 955	(7 690)	(2 735)	-	(2 735)			
5600 SCHL ARTICLE 95/4974 DANUBE			126	29 250	28 059	1 191	(7 247)	(6 056)	-	(6 056)			
5700 SCHL ARTICLE 95/10125-10135 TOMAKOWA JUMELÉ			127	17 299	12 135	5 164	(2 530)	2 634	-	2 634			
5800/6450 SCHL ARTICLE 95/TRIPLEX			128	32 702	17 765	14 937	(3 721)	11 216	-	11 216			
5900 CONSTRUCTION - NOUVEAUX TRIPLEX - RUE DES PINS			129	904 250	32 110	872 140	(1 244 277)	(372 137)	-	(372 137)			
5905 CONSTRUCTION - TRIPLEX #3 - RUE DES PINS			130	-	160	(160)	(7 805)	(7 965)	-	(7 965)			
3350 SCHL - AIDE À LA REMISE EN ÉTAT DES LOGEMENTS/PAREL			131	13 502	44 404	(30 902)	-	(30 902)	-	(30 902)			
				<b>1 084 822</b>	<b>203 273</b>	<b>881 549</b>	<b>(1 289 946)</b>	<b>(408 397)</b>	<b>-</b>	<b>(408 397)</b>			
<b>ENVIRONNEMENT</b>													
7175 Fonds autochtones des espèces en péril			133	5 918	6 284	(366)	366	-	-	-			
7100 Élaboration du plan de gestion environnementale			134	134 044	66 751	67 293	-	67 293	-	67 293			
7300 Tiques			135	-	-	-	-	-	-	-			
7325/7110 Bar rayé			136	112 253	108 016	4 237	(4 649)	(412)	-	(412)			
7330 FAEP - Terrestre			137	38 918	38 918	-	-	-	-	-			
7600 Projet Érosion			138	27 452	18 566	8 886	489	9 375	-	9 375			
				<b>318 585</b>	<b>238 535</b>	<b>80 050</b>	<b>(3 794)</b>	<b>76 256</b>	<b>-</b>	<b>76 256</b>			
<b>Quote-part du bénéfice net de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)</b>			57 734	-	57 734	-	57 734	-	-	57 734			
<b>Quote-part de la perte nette de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)</b>			-	71 382	(71 382)	-	(71 382)	-	-	(71 382)			
<b>TOTAL - CONSEIL</b>			<b>8 322 527</b>	<b>6 355 746</b>	<b>1 966 781</b>	<b>(1 523 573)</b>	<b>443 208</b>	<b>(226 246)</b>	<b>216 962</b>				
			(voir annexe 1)	(voir annexe 2)									
<b>Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2021 - Conseil (note 15)</b>										858 607			
<b>Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2022 - Conseil (note 15)</b>										1 075 569			
Carrefour Wôlinak inc.			14 240	55 800	(41 560)	9 271	(32 289)	-	-	(32 289)			
			(voir annexe 1)	(voir annexe 2)									
<b>Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2021 - Carrefour Wôlinak inc. (note 15)</b>										232 862			
<b>Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2022 - Carrefour Wôlinak inc. (note 15)</b>										200 573			
<b>Résultats - total - Consolidés</b>			<b>8 336 767</b>	<b>6 411 546</b>	<b>1 925 221</b>	<b>(1 514 302)</b>	<b>410 919</b>	<b>(226 246)</b>	<b>184 673</b>				
(Il n'existe aucune opération interorganismes)			(voir annexe 1)	(voir annexe 2)									

**CONSEIL DES ABÉNAKIS DE WÔLINAK**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS, DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) AUX FINS DE S.A.C. ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ NON AFFECTÉ - PAR DÉPARTEMENT ET INFORMATION SECTORIELLE**  
Exercice terminé le 31 mars 2022

Numéro de service S.A.C.	Département et numéro de service interne	Description du service	Page	Revenus \$	Charges \$	Excédent (déficit) \$	Conciliation aux fins de S.A.C. \$	Excédent (déficit) aux fins de S.A.C. \$	Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales	Excédent (déficit) libre aux fins de S.A.C.
<b>SOMMAIRE CUMULÉ PAR DÉPARTEMENT - CONSEIL</b>										
ADMINISTRATION		867 172		1 337 704	(470 532)	(22 317)	(492 849)	-		(492 849)
ÉDUCTION		638 057		414 051	224 006	(4 658)	219 348	-		219 348
DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE		763 231		881 608	(118 377)	(25 490)	(143 867)	-		(143 867)
INSCRIPTION DES INDIENS		3 239		3 239	-	-	-	-		-
DÉVELOPPEMENT SOCIAL		1 796 762		1 271 099	525 663	(44 192)	481 471	(226 246)		255 225
REVENDICATIONS PARTICULIÈRES		95 210		279 946	(184 736)	-	(184 736)	-		(184 736)
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE		1 781 184		747 992	1 033 192	(19 478)	1 013 714	-		1 013 714
ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES		92 188		77 062	15 126	-	15 126	-		15 126
EMPLOI		323 662		323 662	-	-	-	-		-
LOGEMENT SOCIAL		1 084 822		203 273	881 549	(1 289 946)	(408 397)	-		(408 397)
ENVIRONNEMENT		819 266		744 728	74 538	(117 492)	(42 954)	-		(42 954)
Quote-part du bénéfice net de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)		57 734		-	57 734	-	57 734	-		57 734
Quote-part de la perte nette de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)		-		71 382	(71 382)	-	(71 382)	-		(71 382)
<b>TOTAL - CONSEIL</b>		<b>8 322 527</b>		<b>6 355 746</b>	<b>1 966 781</b>	<b>(1 523 573)</b>	<b>443 208</b>	<b>(226 246)</b>		<b>216 962</b>
		(voir annexe 1)		(voir annexe 2)						
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2021 - Conseil (note 15)										858 607
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2022 - Conseil (note 15)										1 075 569
Carrefour Wôlinak inc.		14 240		55 800	(41 560)	9 271	(32 289)	-		(32 289)
		(voir annexe 1)		(voir annexe 2)						
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2021 - Carrefour Wôlinak inc. (note 15)										232 862
Excédent accumulé non affecté au 31 mars 2022 - Carrefour Wôlinak inc. (note 15)										200 573
<b>Résultats - total - Consolidés</b> (Il n'existe aucune opération interorganismes)		<b>8 336 767</b>		<b>6 411 546</b>	<b>1 925 221</b>	<b>(1 514 302)</b>	<b>410 919</b>	<b>(226 246)</b>		<b>184 673</b>
		(voir annexe 1)		(voir annexe 2)						

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de la variation des actifs financiers nets  
Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022	2021
	\$	\$
Excédent de l'exercice	<b>1 925 221</b>	328 033
Variation des immobilisations corporelles :		
Acquisitions	(2 104 695)	(1 507 378)
Amortissement	611 409	479 375
	<b>(1 493 286)</b>	(1 028 003)
Variation des sommes nettes non dépensées pour les contributions globales	(226 246)	(912 617)
Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales - Ajustement des années antérieures	-	786 988
	<b>(226 246)</b>	(125 629)
Variation des autres actifs non financiers	<b>18 761</b>	(29 796)
Variation des actifs financiers nets	<b>224 450</b>	(855 395)
Actifs financiers nets au début de l'exercice	<b>704 145</b>	1 559 540
Actifs financiers nets à la fin de l'exercice	<b>928 595</b>	704 145

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé de la situation financière

Au 31 mars 2022

	2022 \$	2022 \$	2022 \$	2022 \$	2022 \$	2021 \$	2021 \$	2021 \$
	Conseil	Séquestre	Sous-Total cumulé	Carrefour Wôlinak inc.	Total (1)	Conseil et séquestre	Carrefour Wôlinak inc.	Total (1)
<b>Actifs financiers</b>								
Encaisse	1 411 808	150 572	1 562 380	8 121	1 570 501	2 431 459	99 778	2 531 237
Actifs assujettis à des restrictions								
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 16)	182 195	-	182 195	-	182 195	182 195	-	182 195
Fonds en fiducie - Liquidités dans le Fonds en fiducie d'Ottawa (note 17)	11 718	-	11 718	-	11 718	11 718	-	11 718
Placements réservés - Obligations, à des taux variant entre 2,10 % et 2,65 %, échéant en octobre 2022	2 000 000	-	2 000 000	-	2 000 000	2 045 932	-	2 045 932
Obligations, détenues auprès de la SOCCA, à 4,00 %, échéant en décembre 2022	1 000 000	-	1 000 000	-	1 000 000	1 000 000	-	1 000 000
Débiteurs (note 4)	1 678 985	47 442	1 726 427	1 984	1 728 411	1 082 882	17 879	1 100 761
Participations dans des entreprises publiques en propriété exclusive (note 5)	1 364 387	-	1 364 387	-	1 364 387	1 244 532	-	1 244 532
Avance au séquestre-administrateur par le Conseil, sans intérêt	178 687	-	178 687	-	178 687	1 309 035	-	1 309 035
Avance au Conseil, sans intérêt (1)	-	-	131 110	-	-	106 861	-	-
Avances à 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant), sans intérêt	-	-	58 826	58 826	58 826	-	8 826	8 826
Créances à long terme (note 6)	697 039	-	697 039	-	697 039	168 583	-	168 583
	8 524 819	198 014	8 722 833	200 041	8 791 764	9 476 336	233 344	9 602 819
<b>Passifs</b>								
Créditeurs et charges à payer (note 8)	837 039	19 327	856 366	2 211	858 577	695 294	480	695 774
Contributions préétalables à payer (note 9)	57 309	-	57 309	-	57 309	45 429	-	45 429
Revenus différés (note 10)	380 766	-	380 766	-	380 766	1 280 898	-	1 280 898
Fonds inutilisés (note 11)	1 009 383	-	1 009 383	-	1 009 383	866 155	-	866 155
Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales (note 12)	1 232 105	-	1 232 105	-	1 232 105	1 005 859	-	1 005 859
Montant dû au Conseil par le séquestre-administrateur, sans intérêt	-	178 687	178 687	-	178 687	1 309 035	-	1 309 035
Montant dû au Carrefour Wôlinak inc., sans intérêt (1)	131 110	-	131 110	-	-	106 861	-	-
Dette à long terme (note 13)	4 146 342	-	4 146 342	-	4 146 342	3 695 524	-	3 695 524
	7 794 054	198 014	7 992 068	2 211	7 863 169	9 005 055	480	8 898 674
<b>Actifs financiers nets</b>	<b>730 765</b>	<b>-</b>	<b>730 765</b>	<b>197 830</b>	<b>928 595</b>	<b>471 281</b>	<b>232 864</b>	<b>704 145</b>
<b>Actifs non financiers</b>								
Charges payées d'avance	29 239	-	29 239	2 745	31 984	50 744	-	50 744
Immobilisations corporelles (note 14)	9 904 728	-	9 904 728	926 750	10 831 478	8 402 171	936 021	9 338 192
	9 933 967	-	9 933 967	929 495	10 863 462	8 452 915	936 021	9 388 936
<b>Excédent accumulé (note 15)</b>	<b>10 664 732</b>	<b>-</b>	<b>10 664 732</b>	<b>1 127 325</b>	<b>11 792 057</b>	<b>8 924 196</b>	<b>1 168 885</b>	<b>10 093 081</b>

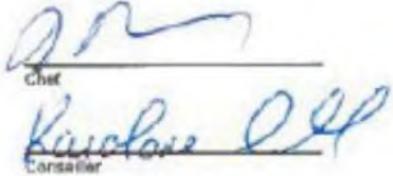
(1) Le total consolidé exclut les opérations réciproques entre le Conseil et Carrefour Wôlinak inc.

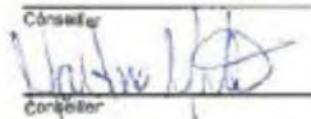
Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Éventualités (note 18)

Obligations contractuelles (note 19)

APPROUVÉ AU NOM DU CONSEIL

  
 Chef  
 Kachoue D.F.  
 Conseiller

  
 Conseiller  
 Valérie L.H.  
 Conseiller

  
 Carrefour Wôlinak inc.  
 Conseiller

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

État consolidé des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2022

	2022 \$	2021 \$
<b>Activités de fonctionnement</b>		
Excédent de l'exercice	<b>1 925 221</b>	328 033
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	<b>611 409</b>	479 375
Variation des sommes nettes non dépensées pour les contributions globales	<b>(226 246)</b>	(912 617)
Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales - Ajustement des années antérieures	-	786 988
Quote-part du bénéfice net de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	<b>(57 734)</b>	(171 890)
Quote-part de la perte nette de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	<b>71 382</b>	19 808
	<b>2 324 032</b>	529 697
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement		
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement	-	113
Débiteurs	<b>(627 650)</b>	(157 513)
Créditeurs et charges à payer	<b>162 803</b>	27 626
Contributions préétablies à payer	<b>11 880</b>	(32 854)
Revenus différés	<b>(900 132)</b>	1 025 820
Fonds inutilisés	<b>143 228</b>	(148 961)
Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales	<b>226 246</b>	912 617
Charges payées d'avance	<b>18 761</b>	(29 795)
	<b>1 359 168</b>	2 126 750
<b>Activités de financement</b>		
Produit d'emprunt à long terme	<b>1 694 031</b>	885 000
Remboursement de la dette à long terme	<b>(1 243 213)</b>	(385 116)
	<b>450 818</b>	499 884
<b>Activités d'investissement</b>		
Variation des placements	<b>45 932</b>	(45 932)
Variation des avances à l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	<b>(825)</b>	(5 087)
Variation des avances à l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	<b>(182 678)</b>	381 212
Acquisition de participations dans des entreprises publiques en propriété exclusive	-	(199)
Acquisition de créances à long terme	<b>(625 000)</b>	-
Encaissement de créances à long terme (S.A.A.)	<b>96 544</b>	91 189
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(2 104 695)</b>	(1 507 378)
	<b>(2 770 722)</b>	(1 086 195)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	<b>(960 736)</b>	1 540 439
Encaisse au début	<b>2 531 237</b>	990 798
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>1 570 501</b>	2 531 237

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

# **Conseil des Abénakis de Wôlinak**

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## **1. Description de l'Organisme**

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak (le « Conseil »), constitué en vertu de la *Loi sur les Indiens*, rend des services municipaux, sociaux et éducatifs aux membres de la communauté de Wôlinak. Du 8 août 2019 au 2 septembre 2021, le Conseil a été sous l'administration d'un séquestre-administrateur pour tous les programmes dont le bailleur de fonds est Services aux Autochtones Canada.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, à l'exception du fait que, tel que mentionné ci-dessous, les entités 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) et 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W) sont comptabilisées selon la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation alors qu'elles ne répondent pas à toutes les caractéristiques d'une entreprise publique et que l'entité Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. n'a pas été comptabilisé selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation alors qu'elle répond à toutes les caractéristiques d'une entreprise publique.

Les états financiers consolidés contiennent certaines informations financières établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada (« S.A.C. ») publiées selon « 2021 - 2022 - Exigences en matière de rapports financiers ». Celles-ci portent sur l'établissement des états consolidés de l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C., des résultats et l'excédent (déficit) aux fins de S.A.C. par services et de la ventilation de l'excédent accumulé.

### *Périmètre comptable*

Le périmètre comptable inclut les entités suivantes :

- 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)
- Carrefour Wôlinak inc.
- 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)
- Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.
- 9417-6831 Québec inc.

L'entité suivante est consolidée :

- Carrefour Wôlinak inc. (à 100 %)

Les états financiers consolidés présentent les actifs, les passifs, les revenus et les charges du Conseil des Abénakis de Wôlinak et du Carrefour Wôlinak inc.

Les entités suivantes sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

### *Participation dans des entreprises publiques en propriété exclusive :*

- 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)
- 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)
- Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.
- 9417-6831 Québec inc.

En vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, seuls le résultat net de la société, la participation du Conseil des Abénakis de Wôlinak dans la société et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil des Abénakis de Wôlinak.

Les principales méthodes comptables sont les suivantes :

### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles acquises avant le 1 avril 1996 ne sont pas reflétées.

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Immobilisations corporelles (suite)*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

#### Conseil

	%
Aménagement - terrains	8
Bâtiments	4
Réseau d'adduction d'eau	4
Matériel et équipements	20
Matériel informatique	30
Matériel roulant	30
Maison des jeunes	4
Infrastructure - Rue	4

#### Carrefour Wôlinak inc.

	%
Bâtiment	4
Aires asphaltées et stationnement	8
Enseigne	20
Matériel de bureau	20

### *Dépréciation des immobilisations corporelles*

Lorsque la conjoncture indique qu'une immobilisation corporelle ne contribue plus à la capacité du Conseil de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs qui se rattachent à l'immobilisation corporelle est inférieure à sa valeur comptable nette, le coût de l'immobilisation corporelle doit être réduit pour refléter sa baisse de valeur. Les moins-values nettes doivent être passées en charges à l'état des résultats et aucune reprise sur réduction de valeur ne doit être constatée.

### *Créances à long terme*

Les créances à long terme sont évaluées au coût et encaissées au même rythme que les dettes rattachées.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés, on demande à la direction de faire des estimations et de poser des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et la déclaration des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les revenus et les charges indiqués pendant la période visée. Les postes nécessitant des estimations élevées sont la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations et les passifs éventuels. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Constatation des produits*

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont eu lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les paiements de transfert sont considérés comme des revenus lorsque le transfert est autorisé et que les éventuels critères d'admissibilité sont respectés, sauf dans le cas où les stipulations du transfert donnent lieu à une obligation qui correspond à la définition d'un passif. Les paiements de transfert sont constatés comme des passifs si les stipulations du transfert donnent lieu à un passif. Les revenus de transfert sont constatés à l'état des résultats si les passifs sont réglés.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été rendus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services rendus.

### *Revenus différés*

Les revenus différés sont composés des fonds reçus d'autres sources que S.A.C., selon les ententes de l'exercice courant et qui n'ont pas été utilisés. Ceux-ci sont présentés à titre de passifs.

### *Fonds inutilisés et sommes nettes non dépensées pour les contributions globales*

Les fonds inutilisés représentent les montants non dépensés relativement au financement provenant de S.A.C. à titre de contribution fixe, globale et/ou souple. Ceux-ci sont présentés à titre de passifs.

### *Réserves de remplacement*

Les réserves de remplacement sont financées au moyen d'une affectation annuelle des revenus.

### *Avantages sociaux futurs*

Le Conseil offre aux employés admissibles l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtone (le « RBA ») qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge de l'Organisme correspond à la contribution requise pour l'exercice.

## 3. Dépendance économique

Le Conseil des Abénakis de Wôlinak reçoit la majeure partie de ses revenus conformément à une entente de financement avec Services aux Autochtones Canada (S.A.C.). Cette entente vient à échéance le 31 mars 2023.

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 4. Débiteurs

	2022 \$	2021 \$
<b><u>Conseil</u></b>		
Services aux Autochtones Canada (S.A.C.)	<b>721 589</b>	347 561
Secrétariat aux affaires autochtones (S.A.A.)	<b>22 962</b>	35 882
Commission de développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec (CDRHPNQ)	<b>1 067</b>	2 084
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL)	<b>21 284</b>	32 094
Conseil en Éducation des Premières Nations	<b>27 399</b>	21 289
Centre de ressources en gestion des terres des Premières Nations	<b>40 000</b>	40 000
Gouvernement du Canada	<b>16 434</b>	23 931
Gouvernement du Québec	<b>60 187</b>	52 403
Organisme sous administration commune, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.	<b>230 762</b>	135 992
Patrimoine Canada	<b>26 975</b>	28 395
Taxes à la consommation	<b>113 135</b>	59 527
Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.	<b>254 244</b>	-
Autres	<b>190 389</b>	303 724
	<b>1 726 427</b>	1 082 882
<b><u>Carrefour Wôlinak inc.</u></b>		
Loyers	<b>40 278</b>	56 173
Provision pour créances douteuses	<b>(38 294)</b>	(38 294)
	<b>1 984</b>	17 879
Total	<b>1 728 411</b>	1 100 761

## 5. Participations dans des entreprises publiques en propriété exclusive

	2022 \$	2021 \$
<b>9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)</b>		
Coût d'acquisition (100 actions de catégorie A)	<b>100</b>	100
Variation depuis l'acquisition		
Quote-part des pertes nettes	<b>(1 408 232)</b>	(1 465 966)
	<b>(1 408 132)</b>	(1 465 866)
Avance, à 2,50 %, remboursable jusqu'en février 2030 par mensualités de 5 407 \$, intérêts compris, renouvelable en avril 2022 (créances à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme) (a)	<b>466 028</b>	517 992
Avance, à 2,50 %, remboursable jusqu'en décembre 2029 par mensualités de 3 750 \$, intérêts compris, renouvelable en avril 2022 (créances à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme) (b)	<b>316 986</b>	353 178

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 5. Participations dans des entreprises publiques en propriété exclusive (suite)

	2022 \$	2021 \$
Avance, sans intérêt, remboursables et renouvelables le 1 avril 2023	<b>2 017 201</b>	1 796 367
	<b>2 800 215</b>	2 667 537
	<b>1 392 083</b>	1 201 671
9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)		
Coût d'acquisition (100 actions de catégorie A)	100	100
Variation depuis l'acquisition		
Quote-part des pertes nettes	<b>(609 117)</b>	(537 735)
	<b>(609 017)</b>	(537 635)
Avance, sans intérêt, remboursable et renouvelable le 1 avril 2023	<b>581 122</b>	580 297
	<b>(27 895)</b>	42 662
Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.		
Coût d'acquisition (990 parts)	<b>99</b>	99
9417-6831 Québec inc.		
Coût d'acquisition (100 actions de catégorie A)	<b>100</b>	100
	<b>1 364 387</b>	1 244 532

- Après la fin de l'exercice, l'Organisme a renouvelé son avance échéant en avril 2022. Selon les conditions en vigueur à compter du 24 mai 2022, l'avance est encaissable par versements mensuels de 5 925 \$ incluant les intérêts au taux de 4,91 %. L'avance vient à échéance en février 2030 et est renouvelable en avril 2024.
- Après la fin de l'exercice, l'Organisme a renouvelé son avance échéant en avril 2022. Selon les conditions en vigueur à compter du 24 mai 2022, l'avance est encaissable par versements mensuels de 4 101 \$ incluant les intérêts au taux de 4,91 %. L'avance vient à échéance en décembre 2029 et est renouvelable en avril 2024.

9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) exploite un établissement de soins de longue durée.

Les informations financières pour cette société pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 sont les suivantes :

Actif \$	Passif \$	Revenus \$	Charges \$	Bénéfice net \$
2 528 975	3 937 107	2 324 102	2 266 368	57 734

Les informations financières concernant les flux de trésorerie sont les suivantes :

	\$
Activités d'exploitation	69 192
Activités d'investissement	74 932
Activités de financement	95 915

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 5. Participations dans des entreprises publiques en propriété exclusive (suite)

Les encaissements de capital prévus à l'égard des avances au cours des trois prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2023	84 473
2024	2 105 178
2025	610 564

En plus des montants dus au Conseil, 9101-2658 Québec inc. a une dette à long terme, dont le solde au 31 mars 2022 est de 782 783 \$ (867 656 \$ au 31 mars 2021) et qui est garantie par une hypothèque immobilière sur le terrain et le bâtiment et par un cautionnement du Conseil, renouvelable en avril 2022.

9323-8996 Québec inc. (Traiteur W) offre des services de traiteur.

Les informations financières pour cette société pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 sont les suivantes :

Actif	Passif	Revenus	Charges	Perte nette
\$	\$	\$	\$	\$
43 090	652 109	-	71 382	(71 382)

Les informations financières concernant les flux de trésorerie sont les suivantes :

	\$
Activités d'exploitation	(7 937)
Activités d'investissement	23 498
Activités de financement	(10 529)

Les encaissements de capital prévus à l'égard des avances au cours des deux prochains exercices (incluant les renouvellements) sont les suivants :

	\$
2023	-
2024	581 122

En plus des montants dus au Conseil, 9323-8996 Québec inc. a une dette à long terme, dont le solde au 31 mars 2022 est de - \$ (11 354 \$ au 31 mars 2021).

Au cours de l'exercice, 9323-8996 Québec inc. a décidé de cesser ses activités.

Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. et 9417-6831 Québec inc. exploitent un centre de divertissement qui a débuté ses opérations le 28 février 2022.

Les informations financières pour cette société pour l'exercice terminé le 31 mars 2022 sont les suivantes :

Actif	Passif	Revenus	Charges	Perte nette
\$	\$	\$	\$	\$
12 813 526	13 886 953	1 407 788	2 467 127	(1 059 339)

Les informations financières concernant les flux de trésorerie sont les suivantes :

	\$
Activités d'exploitation	320 350
Activités d'investissement	(9 653 537)
Activités de financement	9 710 254

Le Conseil a signé une entente confiant la gestion de Le Grand Royal Wôlinak S.E.C à une société privée. Les obligations du Conseil en vertu de cette entente sont décrites à la note 19. Le Conseil n'a aucune obligation d'injecter des fonds en cas de problème de liquidités dans le centre de divertissement.

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 6. Crédances à long terme

	2022 \$	2021 \$
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 234 000 \$, à 5,50 %, encaissé au cours de l'exercice	-	51 990
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 217 030 \$, à 6,00 %, encaissable jusqu'en mai 2023 par semestrialités de 25 443 \$, intérêts compris, renouvelable en mai 2022	72 039	116 593
Montant à recouvrer de tiers pour le remboursement de la dette à long terme, d'un montant initial de 625 000 \$, à 5,25 %, encaissable jusqu'en décembre 2026 par semestrialités de 71 874 \$, intérêts compris, renouvelable en décembre 2022	625 000	-
	<b>697 039</b>	168 583

Les encaissements de capital prévus au cours du prochain exercice (incluant les renouvellements) sont de 697 039 \$.

## 7. Emprunts bancaires

L'emprunt bancaire, à 1,5 % au-dessus du taux préférentiel, d'un montant autorisé de 300 000 \$, est renouvelable annuellement. Le solde inutilisé aux 31 mars 2022 et 2021 est de 300 000 \$.

Le Conseil a également un emprunt bancaire supplémentaire, à 1,0 % au-dessus du taux préférentiel, d'un montant autorisé de 250 000 \$, renouvelable annuellement. Le solde inutilisé aux 31 mars 2022 et 2021 est de 250 000 \$.

## 8. Créditeurs et charges à payer

	2022 \$	2021 \$
<u>Conseil</u>		
Fournisseurs et frais courus - ordinaires	706 123	559 942
Fournisseurs - organisme sous administration commune, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.	51 942	60 970
Salaires et vacances à payer	55 941	72 699
Sommes à remettre à l'État	42 360	1 683
	<b>856 366</b>	695 294
<u>Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Fournisseurs et frais courus	2 211	480
Total	<b>858 577</b>	695 774

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 9. Contributions préétablies à payer

	2022 \$	2021 \$
Santé Canada - Transport pour raison médicale (#4580)	15 719	3 839
Santé Canada - Programme d'infostructure de la Cybersanté (#4615)	41 590	41 590
	<b>57 309</b>	<b>45 429</b>

## 10. Revenus différés

	2022 \$	2021 \$
Commission de Développement des Ressources Humaines des Premières Nations du Québec (#6000-6100-6200-6300-6500)	63 551	123 502
Initiation à la langue abénakise (#2105)	3 030	3 030
Gestion des terres des Premières Nations (#1070)	40 000	-
Bar rayé (#7325)	-	40 289
Fonds autochtones des espèces en péril (#7175)	-	5 918
Projet culturel (#3220)	-	11 300
Bureau environnement et terre Wôlinak (#7100)	-	33 269
Avenir d'enfants (#7975)	-	5 597
CEPN - Science et technologie (#2210)	-	10 550
CEPN - Langue et culture (#2225)	39 720	39 398
CEPN - Partenariat en éducation (#2240)	14 056	7 400
Q3WI - Fonctionnement et entretien - CQK80 (#7280)	-	7 500
Couloir violence féminine (#2106)	29 784	52 403
Projet de prévention de la violence familiale (#4550)	17 241	14 607
Programme Action Afnés (#4585)	24 091	-
Mobilisations des jeunes autochtones (#4590)	49 769	-
Hommes et guérison (#4595)	51 375	-
Construction - Nouveaux triplex - Rue Des Pins (#5900)	-	900 000
Jardins communautaires (#7286)	-	10 393
Nourriture communautaire (#7972)	30 199	8 317
Lutte contre le cancer (#7977)	17 950	7 425
	<b>380 766</b>	<b>1 280 898</b>

## 11. Fonds inutilisés

	2022 \$	2021 \$
Q3FO - Planification - Mesures d'urgence (#1050)	14 903	14 903
Q32J - Développement professionnel et institutionnel (#1000)	42 649	86 854
Q3JO - Foresterie (#1071)	-	24 140
Q3WI - Fonctionnement et entretien - CQK80 (#7280 et 7225)	53 690	35 688
Cannabis médical (#2955)	26 581	26 581
Q2D0 - Projet de prévention Wajapkol (#4575)	7 427	7 925
Q32J - Séquestre-administrateur (#8100)	247 216	148 838
Q2AF - Aide au revenu - COVID-19 (#8225)	27 898	18 246
Q29W - Aide au revenu - Besoins fondamentaux (#8235)	35 345	28 117
Q3R5 - Immeubles - Réouverture COVID-19 (#8240)	109 361	140 093

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 11. Fonds inutilisés (suite)

	2022 \$	2021 \$
Q3V9 - FSCA - PAGU - COVID-19 (#8260)	<b>189 385</b>	56 408
Q3FP - Intervention - COVID-19 (#8200)	-	54 300
DGSPNI - Q3RA - Étab. Santé réouv. COVID-19 (#8230)	<b>21 828</b>	21 828
DGSPNI - Q02I - Pratique clinique et soins aux clients (#4510)	-	13 393
DGSPNI - Q22V - Pratique clinique et soins aux clients - Perfectionnement professionnel (#4510)	-	2 593
DGSPNI - Q02I - Pratique clinique et soins aux clients - NLDS - COVID-19 (#4510)	<b>35 832</b>	35 832
DGSPNI - Q22U - Soins à domicile (#4505)	<b>18 347</b>	56 574
DGSPNI - Q02H - Pratique clinique et soins aux clients - Fournitures et équipements (#4515)	<b>6 080</b>	8 887
DGSPNI - Principe de Jordan (#4530)	<b>2 464</b>	5 746
DGSPNI - Q010 - Transport pour raisons médicales (#4580)	-	10 327
DGSPNI - Q01T - Guérisseur traditionnel (#4600)	<b>14 618</b>	10 290
DGSPNI - Q221 - IDA sécurité alimentaire (#4545)	<b>10 489</b>	10 489
DGSPNI - Q3RF - PAPAR - Réouverture COVID-19 (#4545)	<b>21 502</b>	21 502
DGSPNI - Q3RK - Santé longue durée COVID-19 (#4545)	<b>22 825</b>	22 825
DGSPNI - Q21G-008 - Bien-être mental (#8300)	<b>97 167</b>	-
DGSPNI - Q21G-008 - Bien-être mental SSSC-EI (#8300)	<b>3 776</b>	3 776
	<b>1 009 383</b>	866 155

## 12. Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales

	2022 \$	2021 \$
<b>Volet Opérations régionales</b>		
Sommes nettes non dépensées au début de l'exercice	-	(420 491)
Ajustement des sommes nettes non dépensées suite à l'analyse des états financiers par S.A.C.	-	19 886
Sommes nettes non dépensées ajustées au début de l'exercice	-	(400 605)
Résultats nets de l'exercice		
Q31F - SGI - Bande (#1000 et 1030)	<b>(611 102)</b>	(361 631)
Q24C, Q24E, Q290 - Éducation (#2200)	<b>219 803</b>	120 804
Q3AP - Autre - Immobilisations (#3100)	<b>(160 978)</b>	(115 626)
Q29T - Aide au revenu (#1020)	<b>334 873</b>	190 955
	<b>(217 404)</b>	(165 498)
Sommes nettes non dépensées à la fin de l'exercice*	<b>(217 404)</b>	(566 103)

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 12. Sommes nettes non dépensées pour les contributions globales (suite)

	2022 \$	2021 \$
<b>Volet DGSPNI</b>		
Sommes nettes non dépensées au début de l'exercice	<b>1 005 859</b>	93 242
Ajustement des sommes nettes non dépensées suite à l'analyse des états financiers par S.A.C.	-	786 988
<b>Sommes nettes non dépensées ajustées au début de l'exercice</b>	<b>1 005 859</b>	880 230
Résultats nets de l'exercice		
Soins à domicile (#4505)	212 532	-
Pratique clinique et soins aux clients (#4510)	30 008	-
Santé Canada - Autres (2016-2020) (#4545)	(185 344)	109 015
Technologies émergentes (#4615)	9 788	-
Programme canadien de nutrition prénatale (#4620)	-	3 628
Agrément Canada (#4700)	2 855	16 457
Service de garde à l'enfance (#7900)	-	(58 037)
Programme Bien-être mental (#8300)	156 407	54 566
	<b>226 246</b>	125 629
<b>Sommes nettes non dépensées à la fin de l'exercice</b>	<b>1 232 105</b>	1 005 859

\* Pour le volet Opérations régionales, le solde de fermeture des sommes nettes non dépensées est inférieur à 0 \$. Aucun passif n'a été considéré dans les états financiers relativement à ce volet.

## 13. Dette à long terme

	2022 \$	2021 \$
Contrats de prêt à terme de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), garantis par Services aux Autochtones Canada (S.A.C.)		
à 1,97 %, remboursable jusqu'en octobre 2027 par mensualités de 934 \$, intérêts compris, renouvelable en décembre 2022	59 194	69 129
à 2,50 %, remboursable jusqu'en avril 2030 par mensualités de 863 \$, intérêts compris, renouvelable en juin 2023	75 798	84 160
à 2,41 %, remboursable jusqu'en avril 2038 par mensualités de 700 \$, intérêts compris, renouvelable en avril 2023	111 982	117 622
à 0,69 %, remboursable jusqu'en mai 2035 par mensualités de 1 225 \$, intérêts compris, renouvelable en juin 2025	184 954	198 327
à 1,13 % (1,14 % en 2021), remboursable jusqu'en mai 2036 par mensualités de 1 185 \$ (1 186 \$ en 2021), intérêts compris, renouvelable en juin 2026	186 177	198 227
à 1,06 % (0,33 % en 2021), remboursable jusqu'en mars 2041 par mensualités de 925 \$ (863 \$ en 2021), intérêts compris, renouvelable en septembre 2026	190 997	200 380

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 13. Dette à long terme

	2022 \$	2021 \$
Contrats de prêt à terme de la Société de crédit commerciale autochtone (SOCCA), garantis par une hypothèque immobilière		
sans intérêt, moratoire de versement jusqu'en mars 2022, remboursable à partir d'avril 2022 par mensualités de 833 \$, échéant en mars 2025	30 000	30 000
à 6,00 %, remboursable jusqu'en septembre 2022 par mensualités de 1 346 \$, intérêts compris	7 936	23 110
à 5,50 %, remboursé au cours de l'exercice (remboursé par des créances à long terme, voir note 6)	-	51 990
à 6,00 %, remboursable jusqu'en mai 2023 par semestrialités de 25 443 \$, intérêts compris, renouvelable en mai 2022 (remboursé par des créances à long terme, voir note 6)	72 039	116 593
à 5,25 %, remboursable jusqu'en décembre 2026 par semestrialités de 71 874 \$, intérêts compris, renouvelable en décembre 2022 (remboursé par des créances à long terme, voir note 6)	625 000	-
Contrat de prêt à terme de la Banque Royale du Canada, garanti par une hypothèque immobilière		
à 3,69 %, remboursable jusqu'en décembre 2022 par mensualités de 2 725 \$, intérêts compris, garanti par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 46 100 \$	21 502	52 781
Contrats de prêt à terme de la Banque de Montréal, garantis par une hypothèque immobilière		
au taux préférentiel majoré de 1,25 %, remboursé au cours de l'exercice	-	833 904
à 2,50 %, remboursable jusqu'en février 2030 par mensualités de 5 407 \$, intérêts compris, renouvelable en avril 2022 (remboursé par une entreprise publique en propriété exclusive, voir note 5) (a)	466 028	517 992
à 2,50 %, remboursable jusqu'en décembre 2029 par mensualités de 3 750 \$, intérêts compris, renouvelable en avril 2022 (remboursé par une entreprise publique en propriété exclusive, voir note 5) (b)	316 986	353 178
à 4,38 %, remboursable jusqu'en juin 2035 par mensualités de 5 311 \$, intérêts compris, renouvelable en janvier 2025	639 128	674 037
à 3,23 %, remboursable jusqu'en octobre 2032 par mensualités de 8 037 \$, intérêts compris, renouvelable en décembre 2026	863 516	-

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

## Notes complémentaires

31 mars 2022

---

### 13. Dette à long terme

	2022 \$	2021 \$
Emprunt, d'un montant initial de 209 750 \$, à 1,90 %, remboursable jusqu'en octobre 2023 par mensualités de 3 671 \$, intérêts compris, garanti par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 64 069 \$	<b>68 663</b>	110 977
Emprunt, d'un montant initial de 97 322 \$, à 3,00 %, remboursable jusqu'en décembre 2025 par mensualités de 1 209 \$, intérêts compris, garanti par du matériel informatique d'une valeur comptable nette de 28 375 \$	<b>50 325</b>	63 117
Emprunt, d'un montant initial de 49 926 \$, à 6,05 %, remboursable jusqu'en octobre 2027 par paiements bimensuels de 382 \$, intérêts compris, garanti par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 42 437 \$	<b>46 957</b>	-
Emprunt, d'un montant initial de 96 410 \$, à 5,87 %, remboursable jusqu'en novembre 2026 par mensualités de 1 858 \$, intérêts compris, garanti par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 81 949 \$	<b>90 824</b>	-
Emprunt, d'un montant initial de 42 134 \$, à 4,75 %, remboursable jusqu'en août 2027 par paiements bimensuels de 311 \$, intérêts compris, garanti par du matériel roulant d'une valeur comptable nette de 35 814 \$	<b>38 336</b>	-
	<b>4 146 342</b>	3 695 524

- a) Après la fin de l'exercice, l'Organisme a renouvelé sa dette échéant en avril 2022. Selon les conditions en vigueur à compter du 24 mai 2022, la dette est remboursable par versements mensuels de 5 925 \$ incluant les intérêts au taux de 4,91 %. La dette vient à échéance en février 2030 et est renouvelable en avril 2024.
- b) Après la fin de l'exercice, l'Organisme a renouvelé sa dette échéant en avril 2022. Selon les conditions en vigueur à compter du 24 mai 2022, la dette est remboursable par versements mensuels de 4 101 \$ incluant les intérêts au taux de 4,91 %. La dette vient à échéance en décembre 2029 et est renouvelable en avril 2024.
- c) Le 6 avril 2022, un nouveau prêt, d'un montant de 2 000 000 \$ a été autorisé à l'Organisme pour la construction d'un centre de congrès. Les modalités de ce prêt seront déterminées lors de son déboursement.

Les versements de capital requis à effectuer au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	Portion à court terme \$	Portion à refinancer \$
2023	358 552	764 169
2024	315 096	173 456
2025	168 870	1 175 198
2026	145 480	144 280
2027	31 641	861 757

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 14. Immobilisations corporelles

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	<b>Valeur comptable nette</b>	
			<b>2022 \$</b>	<b>2021 \$</b>
<b>Conseil</b>				
Terrain	138 950	-	<b>138 950</b>	138 950
Aménagement - terrains	817 375	436 647	<b>380 728</b>	353 534
Bâtiments	8 946 897	2 475 837	<b>6 471 060</b>	5 266 054
Réseau d'adduction d'eau	117 726	59 247	<b>58 479</b>	60 916
Matériel et équipements	789 908	577 530	<b>212 378</b>	136 261
Matériel informatique	533 452	338 540	<b>194 912</b>	193 557
Matériel roulant	1 202 807	749 136	<b>453 671</b>	204 381
Maison des jeunes	249 573	60 260	<b>189 313</b>	174 060
Infrastructure - Rue	2 213 307	408 070	<b>1 805 237</b>	1 874 458
	<b>15 009 995</b>	<b>5 105 267</b>	<b>9 904 728</b>	8 402 171
<b>Carrefour Wôlinak inc.</b>				
Terrain	40 243	-	<b>40 243</b>	40 243
Bâtiment	1 955 827	1 105 880	<b>849 947</b>	855 874
Aires asphaltées et stationnement	164 950	129 401	<b>35 549</b>	38 640
Enseigne	5 325	4 995	<b>330</b>	412
Matériel de bureau	5 880	5 199	<b>681</b>	852
	<b>2 172 225</b>	<b>1 245 475</b>	<b>926 750</b>	936 021
Total	<b>17 182 220</b>	<b>6 350 742</b>	<b>10 831 478</b>	9 338 192

## 15. Excédent accumulé

	2022 \$	2021 \$
<b>Conseil</b>		
Excédent accumulé non affecté	<b>1 075 569</b>	858 607
Investissement net dans les immobilisations corporelles	<b>7 238 404</b>	5 746 364
Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement (note 16)	<b>256 120</b>	231 520
Réserve de remplacement - Biens immobiliers*	<b>82 921</b>	75 987
Fonds en fiducie d'Ottawa (note 17)	<b>11 718</b>	11 718
Placements réservés - exigence S.A.C.	<b>2 000 000</b>	2 000 000
	<b>10 664 732</b>	8 924 196
<b>Carrefour Wôlinak inc.</b>		
Excédent accumulé non affecté	<b>200 573</b>	232 862
Investissement net dans les immobilisations corporelles	<b>926 752</b>	936 023
	<b>1 127 325</b>	1 168 885
Total	<b>11 792 057</b>	10 093 081

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 15. Excédent accumulé (suite)

	2022 \$	2021 \$
* Réserve de remplacement - Biens immobiliers (RBM)		
Solde au début	75 987	69 053
Montant fourni dans le cadre de l'accord pour la RBM	<u>6 934</u>	<u>6 934</u>
	<u>82 921</u>	<u>75 987</u>

## 16. Réserve de remplacement - Société canadienne d'hypothèques et de logement

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement, un montant annuel par projet d'habitation prévu à l'annexe B de la convention d'exploitation doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte bancaire distinct et investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la Société canadienne d'hypothèques et de logement peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal. Au 31 mars 2022, le solde de banque de la réserve de remplacement, mis dans un compte bancaire distinct, est de 182 195 \$ (182 195 \$ au 31 mars 2021). Un montant de 73 925 \$ (49 325 \$ au 31 mars 2021) est à pourvoir en encaisse au cours du prochain exercice.

## 17. Liquidités dans le fonds en fiducie d'Ottawa

Les comptes en fiducie d'Ottawa sont des sommes provenant de sources de capital ou de revenus conformément à l'article 62 de la *Loi sur les Indiens*. Ces sommes sont gardées en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada et peuvent être vérifiées par le Bureau du Vérificateur Général du Canada. La gestion de ces sommes est régie principalement par les articles 63 à 69 de la *Loi sur les Indiens*. La majeure partie des sommes en fiducie provient du règlement de la revendication à Crespieul.

La composition du Fonds est la suivante :

	2022 \$	2021 \$
Capital	11 718	11 718
Revenus	-	-
	<u>11 718</u>	<u>11 718</u>

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 18. Éventualités

Le Conseil a endossé des emprunts contractés par des membres de la communauté reliés aux résidences personnelles. Au 31 mars 2022, le solde des emprunts endossés est de 2 435 681 \$. Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut de membres de la communauté. Tout paiement que le Conseil devrait effectuer sera passé en charge dans l'exercice alors en cours. Le Conseil détient une facilité de financement immobilier d'un montant autorisé de 3 000 000 \$ qui est disponible pour supporter ces cautions.

De plus, le Conseil cautionne un emprunt contracté par une entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant) d'un montant maximal de 1 095 000 \$. Au 31 mars 2022, le solde de cet emprunt est de 782 783 \$ (867 656 \$ au 31 mars 2021). Il est impossible d'évaluer le montant que le Conseil pourrait devoir payer en cas de défaut de l'entreprise. Tout paiement que le Conseil devrait effectuer sera passé en charges dans l'exercice alors en cours.

De plus, au 31 mars 2022, des réclamations pour un montant total de 185 000 \$ ont été déposées contre le Conseil. Par ailleurs, une demande reconventionnelle a été formulée par le Conseil dans un dossier pour un montant de 40 000 \$. Il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement de ces réclamations et le montant que le Conseil pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a donc été constituée dans les états financiers. Tout règlement au titre de ces réclamations sera passé en charges dans l'exercice alors en cours.

Finalement, le Conseil des Abénakis de Wôlinak a conclu des accords de contribution avec différents ministères. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si le Conseil ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

## 19. Obligations contractuelles

Le Conseil a contracté des ententes diverses ainsi qu'un contrat de location-exploitation pour des équipements qui viennent à échéance jusqu'en 2027. Les paiements futurs s'élèveront à 49 138 \$ et comprennent les paiements suivants pour les cinq prochains exercices :

	Ententes diverses	Location d'équipements	Total
	\$	\$	\$
2023	11 025	10 344	21 369
2024	-	10 344	10 344
2025	-	10 344	10 344
2026	-	5 665	5 665
2027	-	1 416	1 416
	<b>11 025</b>	<b>38 113</b>	<b>49 138</b>

De plus, le Conseil s'est engagé en vertu d'une entente pour la gestion de Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. venant à échéance en mars 2040 à distribuer au gestionnaire une partie du bénéfice net de Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. selon la répartition suivante :

a) Jusqu'au remboursement du prêt consenti par le gestionnaire à Le Grand Royal Wôlinak S.E.C., 60 % du bénéfice net de chaque exercice servira à rembourser ce prêt et 30 % du bénéfice net de chaque exercice sera versé au gestionnaire par le Conseil.

b) Lorsque le prêt consenti par le gestionnaire à Le Grand Royal Wôlinak S.E.C. sera remboursé, 75 % du bénéfice net de chaque exercice sera versé au gestionnaire par le Conseil.

Il est impossible d'estimer l'ampleur des obligations pour les exercices futurs puisqu'elles seront établies à partir des résultats futurs de Le Grand Royal Wôlinak S.E.C.

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Notes complémentaires

31 mars 2022

---

## 20. Opérations entre apparentés

Le tableau qui suit présente les opérations conclues par le Conseil des Abénakis de Wôlinak avec des apparentés au cours de l'exercice :

	2022 \$	2021 \$
Entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)		
Revenus d'intérêts	<b>22 081</b>	31 092
Charges - Subventions	<b>45 911</b>	-
Entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)		
Charges - Subventions	-	8 083
Organisme sous administration commune, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki inc.		
Revenus	<b>485 296</b>	343 425
Charges	<b>112 191</b>	362 038
Entreprise contrôlée par un administrateur, Dépanneur 6 à 11 enr.		
Charges	<b>81 822</b>	57 744
Entreprise contrôlée par un administrateur, Plumes et Pacotilles		
Charges	<b>16 479</b>	16 323
Entreprise contrôlée par un administrateur, Général Fibre de Verre inc.		
Charges	<b>37 589</b>	25 481
Entreprise contrôlée par un administrateur, Transport et Déménagement DEC		
Charges	<b>35 603</b>	-

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et ont été mesurées à la valeur d'échange.

## 21. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Revenus consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2022

**ANNEXE 1**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b>Opérations du Conseil</b>		
Services aux Autochtones Canada (S.A.C.)		
Contribution globale	2 679 836	2 296 730
Contribution fixe	1 637 446	1 028 559
Contribution souple	152 935	418 601
Contribution préétablie	20 070	65 669
Subvention	280 508	277 730
	<b>4 770 795</b>	4 087 289
Fonds inutilisés 2019-2020	-	147 748
Fonds inutilisés 2020-2021	866 155	(866 155)
Fonds inutilisés 2021-2022	(1 009 383)	-
Ajustements des années antérieures	-	80 804
Contribution préétablie à retourner - Revenus différés 2019-2020	-	32 430
Contribution préétablie à retourner - 2021-2022	(11 880)	-
	<b>4 615 687</b>	3 482 116
Autres		
Contribution de la Commission sur le développement des ressources humaines des Premières Nations du Québec	263 710	206 204
Commandites	24 500	19 000
Contribution du Conseil en Éducation des Premières Nations	82 859	60 211
Honoraires de gestion intersectoriels	35 178	771
Redevances	490 793	499 999
Société canadienne d'hypothèques et de logement et revenus de location de blocs	195 940	1 060 687
Secrétariat aux Affaires Autochtones	625 000	-
Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador	74 076	52 031
Organisme sous administration commune, Grand Conseil de la Nation Waban-Aki	485 296	343 425
Entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	22 081	31 092
Intérêts	86 470	85 932
Autres	134 176	39 473
Revenus différés 2019-2020	-	255 078
Revenus différés 2020-2021	1 280 898	(1 280 898)
Revenus différés 2021-2022	(380 766)	-
Centre de ressource en gestion des terres des Premières Nations	-	32 500
Gouvernement du Canada	(7 497)	7 500
Gouvernement du Québec	141 143	55 647
Revenus de contrats	26 916	-
Salle de conditionnement physique	68 333	30 635
Salle communautaire et chapelle	-	14 400
Quote-part du bénéfice net de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9101-2658 Québec inc. (Résidence au Soleil Levant)	57 734	171 890
	<b>3 706 840</b>	1 685 577
	<b>8 322 527</b>	5 167 693

# **Conseil des Abénakis de Wôlinak**

Revenus consolidés - suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

**ANNEXE 1**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<u>Opérations du Carrefour Wôlinak inc.</u>		
Loyers	<b>14 240</b>	82 079
Total	<b>8 336 767</b>	5 249 772

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Charges consolidées

Exercice terminé le 31 mars 2022

**ANNEXE 2**

	2022	2021
	\$	\$
<b>Opérations du Conseil</b>		
Salaires et charges sociales	<b>2 121 503</b>	1 592 163
Activités diverses	27 518	8 764
Assurances	79 296	90 075
Besoins fondamentaux	33 703	45 359
Contrats	451 655	105 746
Contribution aux entreprises	90 214	117 268
Cotisations et activités diverses	47 473	56 533
Élections	26 010	9 684
Énergie	77 457	49 722
Entretien et réparations	231 068	182 627
Entretien et réparations - matériel roulant	43 453	21 376
Essence	28 345	12 342
Frais de gestion intersectoriels	35 178	771
Frais de bureau, papeterie et fournitures	74 630	57 040
Frais de déplacements	21 062	9 224
Frais d'entreposage	7 585	-
Frais de formation	14 914	55 780
Frais de représentation	2 431	584
Frais de scolarité	203 855	269 973
Frais de subsistance	47 520	54 920
Honoraires chef et conseillers	176 834	158 573
Honoraires professionnels	742 126	718 442
Informatique	86 526	48 558
Initiatives créations d'emplois	286 489	81 449
Intérêts et frais bancaires	30 459	32 183
Intérêts sur la dette à long terme et pénalités	101 413	91 994
Location	6 810	33
Loyer	-	37 146
Matériel et équipements	86 339	52 893
Manuels scolaires et fournitures	7 595	9 488
Montant remis aux membres - Coleraine	40 050	55 200
Nourriture	38 250	-
Redevances	199 835	199 992
Programme d'aide à la remise en état des logements (PAREL)	44 404	16 045
Publicité et dons	22 644	12 350
Régie intermunicipale de gestion intégrée des déchets Bécancour-Nicolet-Yamaska	62 887	34 685
Télécommunications	57 126	42 136
Transfert au Régime des Bénéfices Autochtone (R.B.A.)	53 855	18 720
Quote-part de la perte nette de l'entreprise publique en propriété exclusive, 9323-8996 Québec inc. (Traiteur W)	71 382	19 808
Vêtements	2 600	2 600
Amortissement des immobilisations corporelles	573 252	439 950
	<b>6 355 746</b>	4 812 196

# Conseil des Abénakis de Wôlinak

Charges consolidées - suite

Exercice terminé le 31 mars 2022

**ANNEXE 2**

	<b>2022</b>	<b>2021</b>
	\$	\$
<b><u>Opérations du Carrefour Wôlinak inc.</u></b>		
Assurances	2 641	24 441
Énergie	2 211	25 040
Entretien et réparations	5 345	9 147
Frais bancaires	72	198
Honoraires professionnels	5 634	-
Location d'équipements	-	9 912
Sous-traitance	1 740	1 380
Amortissement des immobilisations corporelles	38 157	39 425
	<b>55 800</b>	109 543
<b>Total</b>	<b>6 411 546</b>	4 921 739